



**TROPHEE SENIORS ET CLASSIC MID-AMATEURS**  
**ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE METZ CHÉRISEY**  
**SAMEDI 1 & DIMANCHE 2 août 2019**

## **Règlement de l'épreuve**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

### **Conditions d'inscription :**

Le joueur ou la joueuse doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être **licencié(e)** de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté(e) du « **droit de jeu fédéral** » de **35€** ou être licencié(e) d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir **30 ans ou plus** la veille de l'épreuve **pour les Mid-amateurs** et **50 ans ou plus** la veille de l'épreuve **pour les Seniors**
- avoir acquitté le **droit d'engagement de 80 € (40 € pour les membres UGOLF)**, correspondant aux green-fees des deux journées de compétitions et d'une journée d'entraînement. Aucune inscription ne sera prise sans règlement de ce droit d'engagement
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Classics Mid-Amateurs ou Trophées Seniors antérieurs
- être titulaire d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf en compétition **ou**, si le joueur a fourni un certificat médical en 2018 ou 2019, d'une **attestation de réponse négative à l'ensemble du questionnaire de santé**.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve, Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable des droits d'engagements.

### **Formule de jeu :**

L'épreuve se déroule sur 2 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play.

Index maximum : 24,4 pour les Messieurs et 28,4 pour les Dames.

L'index pris en compte est celui de la date de **clôture des inscriptions (17 juillet 2020)**.

### **Champ des joueurs :**

Le nombre maximal de joueurs autorisés, incluant les dames et les wild cards, est de 144 dont 33 dames au minimum et un maximum de 14 wild-cards.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs et du Mérite national Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.



**CHÂTEAU DE METZ-CHÉRISEY**  
EXCLUSIV





**Découpage des séries :**

**Mid-amateurs** : une série Messieurs et une série Dames

**Seniors** : une série Messieurs et une série Dames

**Vétérans (+ 65 ans)** : une série Messieurs et une série Dames

**Marques de départ :**

**Mid-amateurs** : blanc pour les Messieurs et bleu pour les Dames

**Seniors et Vétérans**: jaune pour les Messieurs et rouge pour les Dames

**Tirage des départs et cadence de jeu :**

Hors circonstances particulières, les départs se feront du trou n°1.

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index. Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des classements brut après le 1er tour. L'intervalle des départs sera de 10 minutes.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries, brouillard), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Les heures de départ du 1<sup>er</sup> tour seront disponibles par téléphone au 03 87 52 70 18 ou sur le site [www.jouer.golf/cherisey/](http://www.jouer.golf/cherisey/) à partir du vendredi 31 juillet 2020 à 12h30.

**Interdiction de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf, à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

**Classement** : seul le classement brut sera pris en compte pour le calcul du Mérite Mid-Amateurs et du Mérite Seniors. Le classement sera établi par sexe.

**Départage** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off en trou par trou, sur les trous 1 et 18.

NB : En cas d'impossibilité absolue de play off, le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.

**Remise des prix et cocktail** : dimanche 2 août 2020, à l'issue de la compétition.

**Mid-Amateurs** : 3 prix bruts chez les Messieurs, 3 prix bruts chez les Dames.

**Seniors** : 3 prix bruts chez les Messieurs ; 3 prix bruts chez les Dames.

**Vétérans (> 65 ans)** : 3 prix bruts chez les Messieurs et 3 prix bruts chez les Dames.

**Reconnaissance du parcours** : une journée d'entraînement possible à compter du jeudi 30 juillet 2020, sur réservation à l'accueil.

**Comité de l'épreuve** : un représentant de l'Association Sportive du Golf de Metz Chérissey, le Directeur de l'Exclusiv Golf Château de Metz Chérissey et les Arbitres désignés par la Ligue de Golf du Grand Est.